

Bulletin d'information N°10 – Juillet 2018

Les six premiers mois de l'année 2018 auront été marqués par une succession de passages climatiques perturbés. Des précipitations avec des niveaux exceptionnels, la fonte des neiges, la saturation de sols, des crues importantes auront causé des inondations provoquant des dégâts importants dans les propriétés privées comme dans le domaine public. **Le changement climatique est une réalité.** Nous en sentons ici dans notre commune comme ailleurs, les premiers effets, dont nous savons qu'ils se feront plus pressants demain. Et si ce contexte global, cette urgence climatique nécessitent l'engagement de tous, ils encouragent également notre collectivité à persévérer dans ses choix politiques d'économies d'énergies, de biodiversité, de mobilité durable et de préservation de la ressource en eau. Ses choix se sont traduits dans le budget voté en avril 2018.



Le vote du budget est un moment essentiel dans la vie de notre collectivité puisqu'il détermine l'ensemble des projets que nous entreprendrons en 2018 pour certains, voire en 2019 pour d'autres.

Le contexte budgétaire nous a, plus que jamais, imposé de faire preuve de rigueur et d'exigence.

En effet, à l'heure où les recettes de fonctionnement ont connu une baisse non négligeable (environ 100 000 € en moins de dotations de l'état, 40 000 € en moins de loyers de la gendarmerie (vendue à LOGISENS en 2017) et où des incertitudes pèsent sur les recettes de fonctionnement (transfert de la compétence Eau et Assainissement à la communauté de commune, baisse des recettes du Casino (dont nous percevons un pourcentage), nous devons faire des choix innovants et ambitieux pour préserver notre capacité financière.

Ce budget **responsable et volontariste** nous a contraints à majorer la taxe d'habitation de 1%. Néanmoins, cet exercice budgétaire, construit sur une section de fonctionnement fragile et a contrario sur une section d'investissement assez dynamique, nous permet de rester fidèles aux **valeurs** que nous défendons et d'agir autour **d'orientations affirmées** :

- 1 - poursuivre les actions affichées dans le **programme territoire à énergie positive pour la croissance verte** (TEPCV) afin de faire de notre communauté, une ville respectueuse de son environnement et de ses ressources ;
- 2 - renforcer l'**attractivité** de notre commune autour de son identité, son histoire, son patrimoine (label station classée de tourisme : rénovation du camping, équipements sportifs, aménagement du parc de loisirs, mise en place du schéma de circulation, étude sur les vacances de logements et de structures commerciales)
- 3 - maintenir les aides et subventions aux **associations** culturelles et sportives

Sommaire

- Finances : Vote du Budget
- Travaux
- Le point sur les berges de la Cère
- Plan de circulation : ça bouge enfin !
- Gestion des espaces verts
- Saison touristique
- Office de tourisme : de nouveaux outils
- La place de la culture dans le budget communal
- Espace de vie sociale : Camina
- Zoom sur les TAP et activités avec les enfants
- Vie associative
- Travaux salle polyvalente et salle du temps libre
- Chats errants
- Agenda et Festivités

Finances

Le conseil municipal s'est réuni le 5 avril dernier pour voter les budgets 2018.

Le budget principal s'équilibre

- en section de fonctionnement, à la somme de 3 039 678,59€,
- en section d'investissement, à la somme de 2 066 572,31€.

Des charges importantes, des incertitudes sur l'avenir de certains produits de fonctionnement ont conduit la municipalité à revoir sa fiscalité à la hausse. Ainsi le taux de taxe d'habitation a été majoré d'un point en 2018, il passera de 10,68% à **11,68%**. Ce taux reste néanmoins en dessous de la moyenne départementale. Pour rappel : "La loi de finances pour 2018 instaure **sous conditions de revenus** un dégrèvement de taxe d'habitation due pour les résidences principales. Ce dégrèvement doit permettre en 3 ans, de dispenser environ 80% des foyers du paiement de cette taxe. Les taux respectifs des 3 années 2018, 2019 et 2020 sont de 30%, 65%, et 100%. »

Les taux de taxe foncière restent inchangés..

Les subventions aux associations ont été reconduites.

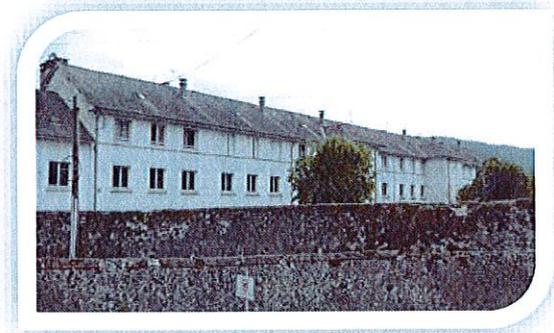
S'agissant du budget **d'investissement**, un effort important est, cette année, consacré aux **travaux de rénovation énergétique des salles polyvalente et du Temps libre** (réfection toiture salle polyvalente, isolation et raccordement au réseau chaleur bois pour les deux salles) pour un montant de 643 799 € TTC. Ces travaux débuteront mi- septembre pour se terminer fin décembre.

Le transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès est effectif depuis le 01 janvier 2018, avec néanmoins une gestion provisoire de continuité du service par les communes **jusqu'au 31 octobre 2018**.

Pour 2018, **il ne sera pas appelé d'acompte pour les usagers de VIC**.

La période de relève des compteurs, effectuée par les agents communaux sera avancée afin de faciliter le transfert de la comptabilité à la Communauté de communes, elle débutera courant août pour se terminer fin septembre, début octobre. La facturation des consommations sera faite par les services de la Communauté de Communes.

Travaux



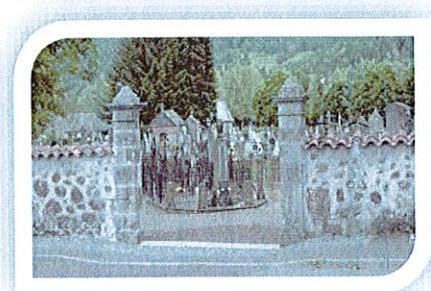
Infos travaux

Les travaux de remplacement des fenêtres des écoles primaires, (enfin !) du vestiaire foot, de la nouvelle salle de sports et de la salle polyvalente du camping ont été réalisés dans le cadre des économies d'énergie. Ces travaux d'un montant total de 186 000 euros ont été totalement subventionnés (Certificats d'Economie d'Énergie), ils ont fait l'objet d'un appel d'offres le 20 novembre 2017. L'entreprise Alu Construction a été retenue pour son offre financière et ses compétences comme fabricant à Aurillac. La réception de ces travaux a eu lieu le 24 mai sans aucune réserve.

Ces menuiseries sont en alu à rupture de pont thermique très performantes tant au niveau thermique que phonique et répondent aux critères d'éligibilité des financements du programme des TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte).

Ce programme fait suite à l'isolation de certains bâtiments communaux effectuée en 2015 (écoles, mairie, bâtiments des pompiers, salle polyvalente du camping, nouvelle salle d'activité et vestiaires foot...).

L'entrée de l'ancien cimetière a été élargie et restaurée par l'entreprise Bousquet, le portail a été fabriqué et sera posé par l'entreprise Péchaud.



Au camping un bloc sanitaire a été complètement réaménagé.

La réception des travaux a eu lieu le 6 juin.

Le toit du kiosque du mini-golf a été démoussé et les arêtières refaits au ciment.

Il est prévu un éclairage du mini-golf pour l'été ; une nouvelle maquette est mise en place (château d'Anjony).



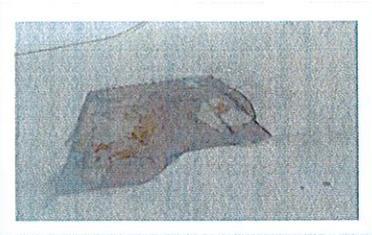
Travaux à venir :

Les inondations de janvier ayant provoqué un éboulement sur une partie des berges de l'Iraliot, entre le terrain de foot et le camping, un enrochement sera réalisé par l'entreprise Bousquet.

Ces inondations ont détérioré une grosse conduite pluviale sur la route de Salvanhac c'est l'entreprise Bertrand qui a réparé les dégâts (conduite et voirie).



Réhabilitation de la piscine :



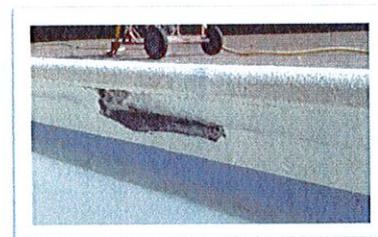
Annoncé pour cette année, le programme des travaux est différé :

L'appel d'offre a été déclaré en partie infructueux (dépassement important par rapport à l'estimation) ; nous avons donc engagé une phase de négociations avec les entreprises afin de nous rapprocher de l'enveloppe budgétaire prévue.

Nous avons décidé d'un nouveau phasage des opérations : étanchéité des bassins au printemps 2019, travaux hydrauliques, création d'un bac tampon et d'un bac d'écrêtage à l'automne 2019.

Ce programme permettra de réduire la consommation en eau potable, la facture énergétique et nous mettra en conformité sur le traitement des eaux usées aujourd'hui rejetées à la Cère.

Pour cette saison, les employés municipaux ont dû procéder, encore une fois, à des réparations provisoires indispensables: goulottes, fibre de verre, peinture...



Berges de la Cère : les dégâts dus aux crues en cours de « réparation »

Achevés peu avant l'hiver 2017 (novembre), les travaux ont subi pas moins de quatre épisodes de crue importants, entre décembre 2017 et février 2018, dont un pic très important le 5 janvier 2018 (débit maximum mesuré à 85 m³/s soit 20 fois plus que la normale !).



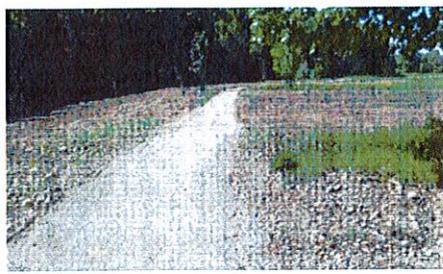
Janvier 2018

Une partie des terres et matériaux fraîchement remaniés et pas encore stabilisés par la végétation ont été déplacés par les eaux. Certaines plantations, pas encore bien enracinées, ont également été emportées.

Les entreprises attributaires du marché ont suivi en permanence l'évolution de la situation et ont pris à leur charge l'intégralité des opérations de remise en état.

Des travaux de reprise ont ainsi été réalisés début juin 2018. Le chemin, les berges et les plantations ont été repris et restaurés. Les conditions météorologiques ont retardé ces opérations de « réparation ».

C'est ainsi que le ré-engazonnement d'une partie de la « prairie » est différé et se réalisera quand les conditions le permettront. Le suivi du site par les entreprises va se poursuivre jusqu'à fin 2020 le temps que la végétation reprenne parfaitement.



Juin 2018



Plan de circulation : ça bouge enfin !

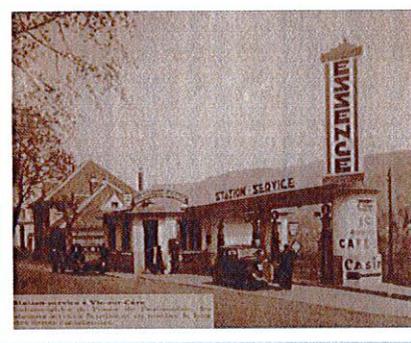
C'est une étape importante qui vient d'être franchie : notre projet est retenu par les services de l'Etat qui en assureront la maîtrise d'ouvrage.

Dans quelques jours, **sur la base du scénario retenu** et des travaux déjà réalisés par le bureau d'étude SORMEA que nous avons missionné pour nous aider à élaborer notre projet, le bureau d'étude A3 Paysage va démarrer la phase d'étude suivante **indispensable** à l'élaboration du programme de travaux et acquisitions foncières nécessaires.

Un « tournant » historique.

L'État, par décision ministérielle du 19 février 2018, a confié la maîtrise d'ouvrage du projet d'aménagement de la traversée de Vic-sur-Cère à ses services, en l'occurrence à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Auvergne Rhône-Alpes).

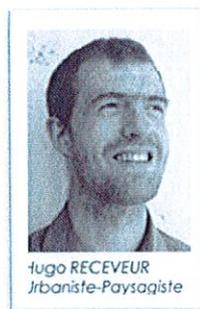
Dans ce cadre, et en lien avec l'équipe municipale, une mission de définition du nouveau plan de circulation et des espaces publics attenants, est en cours avec une équipe de conception.



La mission a pour objet de préciser les aménagements dans leur qualité, leur dimensionnement et leur faisabilité réglementaire tout en respectant le principe de circulation validé. Elle intègre des réflexions élargies sur la sécurité, l'accessibilité et la valorisation de la commune et ce sur les entrées et les espaces attenants au nouveau tracé du plan de circulation.

L'équipe est composée :

- D'un urbaniste Hugo Receveur / La Motrice Paysage et Urbanisme basé à Mur-De-Barrez
- D'un paysagiste-concepteur : Xavier Bonnet/ A3-PAYSAGE basé à Clermont-Ferrand
- D'un bureau d'ingénierie voirie : SEGIC-Lyon représenté par MM Nicolas Fournier et Adrien Evano. Cette équipe sera amenée à entrer



MM Nicolas Fournier et Adrien Evano

en contact avec les riverains, commerçants et association par le biais d'ateliers lors d'étapes de concertation à la rentrée.

Cet été, munis d'appareils photos, ils arpenteront la ville pour mieux la comprendre et l'apprécier. Ne soyez pas surpris et n'hésitez pas à les solliciter !

L'objectif visé par la DREAL et la collectivité est un démarrage des travaux d'ici fin 2019.

Charte Fredon : vers une gestion différenciée des espaces verts

La mairie de Vic sur Cère a signé la Charte d'entretien des espaces publics au niveau 1 (délibérations du 6 mars 2017 et du 19 octobre 2017) dans le but de limiter les risques de pollution de l'eau par les produits phytosanitaires pouvant être utilisés dans le cadre de l'entretien de la voirie et des espaces verts de la commune. Le niveau 1 nous engage à :

- Nous mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires.
- Prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Assister à une journée de démonstration de techniques alternatives.



Le 7 décembre 2017 les équipes de Fredon Auvergne ont visité le Centre Technique et les sites entretenus avec **Monsieur André JAULHAC, Adjoint au Maire – Monsieur Daniel TABUTEAU, Responsable Services Techniques – Monsieur Dimitri FEL, Agent espaces verts**

Le 7 mars 2018 s'est déroulée en mairie une rencontre technique avec les agents et les élus sur les propositions d'aménagement et acquisition de matériel.

Une contre visite aura lieu dans le futur avant la labellisation.



L'entretien des espaces verts à Vic en chiffres

- Environ 6 hectares d'espaces verts à entretenir (dont 1,5 ha en éco-pâturage).



- 350 kms de passage d'épareuse dans les chemins (plusieurs passages par an)

- 2,7 kms de haies à tailler (Parc, piscine, camping, moulin du Vialard, Fontaine St-Rémi, Théâtre de verdure ...)

- un linéaire important de bordures de trottoirs (l'arrachage manuel ou le brûlage ont remplacé les produits corrosifs).

D'ores et déjà, les employés des espaces verts s'engagent dans une **gestion différenciée des espaces verts** dont le principe est de ne pas gérer tous les espaces verts de la même façon.



Certaines surfaces sont actuellement tondues tous les 9 jours (Parc, camping, terrain de foot...).

Plusieurs sites ont été sélectionnés pour favoriser la biodiversité. Ils seront laissés à l'état naturel (excepté les bordures qui seront tondues). Un nouveau broyeur a été acheté.

Vers le camping, des zones en forme de croissants de lune ont été tondues à l'emplacement des tables de pique-nique à l'ombre des arbres.

Une signalisation informera les promeneurs quant aux raisons de ces choix.

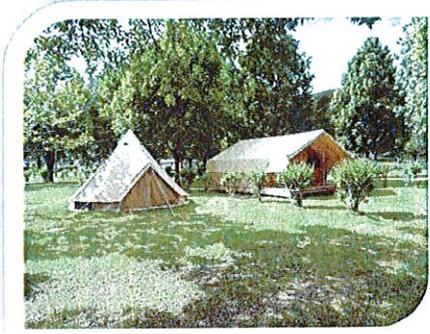


L'éco-pâturage est également reconduit et ce sont les moutons de M. Chambon qui remplaceront les tondeuses!

Saison touristique

Le camping municipal

La délégation de service public pour la gestion du camping municipal est arrivée à son terme le 30 avril 2018.
La saison 2018 est assurée en gestion directe par la commune.
Un bloc sanitaire a été refait à neuf.



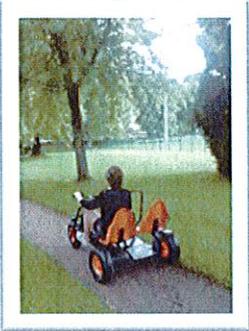
Trois grandes tentes et un bungalow toilé équipé sont mis à la location.

Madame et Monsieur Nouvel ont pris leur fonction début mai. Ils assureront l'accueil et la gestion du camping jusqu'à fin septembre.

Ils ont fait le choix d'être sur place et habitent la petite maison du camping. Nous leur souhaitons la bienvenue.

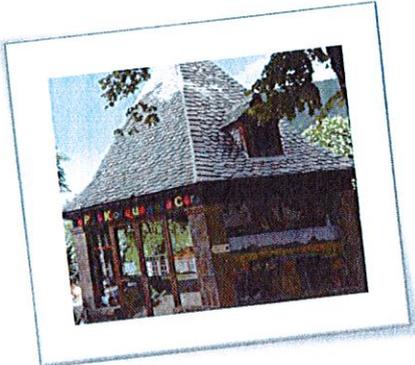
Le P'tit kiosque de la Cère

Dans le cadre d'une délégation de service public, Philippe Guilhen a repris la gestion de cet espace de loisirs.



Le mini-golf offre, depuis toujours, aux touristes et aux locaux le plaisir de découvrir les sites emblématiques du département.

Le château d'Anjony vient tout juste d'être restauré... A travers de nouvelles activités de loisirs, locations de choppers, rosalias, VTC, structures gonflables etc... le minigolf se diversifie et devient un mini parc de loisirs éclairé en nocturne.



La piscine, les courts de tennis et le snack

Le 1^{er} juin comme chaque année et après plusieurs semaines de travail de remise en marche des machines, de préparation des bassins, d'entretien des espaces verts par les services techniques, Josiane Jonquière a ouvert les portes de la piscine et accueilli les premiers baigneurs.

Elle attend aussi les joueurs et joueuses de tennis sur les terres battues et les quick tan Eric Falceto, maître-nageur sauveteur, a lui aussi remis le maillot !



Plusieurs jeunes vicois recrutés comme saisonniers assureront également l'accueil de la piscine et la surveillance des bassins.



Jordane était bien sur le pont ou plutôt sur la terrasse du snack Pom'frites.

Elle propose cette année une carte renouvelée que vous pourrez découvrir après un bon bain ou 3 sets gagnants !

La maison des eaux

Marie-Christine vous accueillera tout au long de l'été pour vous faire découvrir la maison des eaux minérales.

Périodes et horaires d'ouverture : du 14/06 au 15/09/ 2018

du 14/06 au 12/07 : jeudi de 15h à 19h.

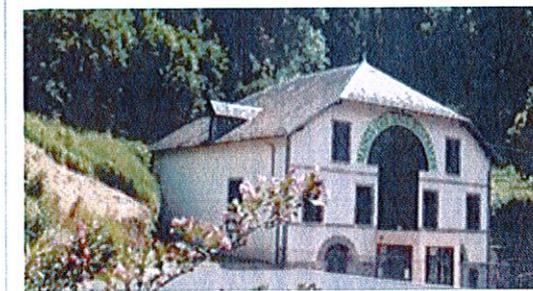
du 17/07 au 17/08 : mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h et mercredi et jeudi matin de 10h à 12h. **sauf jeudi 19/07** : 17h à 22h (journée « Lire à L'eau »).

Du 20/08 au 15/09 : jeudi de 15h à 19h.

Dimanche 22/07 et 12/08 : 15h-19h

Des cartes postales et des affiches publicitaires anciennes seront mises en vente ainsi que des bouteilles pour faire le plein de cette eau qui soigne tous les maux ...

Bon été à tous et à toutes, en famille ou entre amis.



Office de tourisme : De nouveaux outils à découvrir pour randonner en toute liberté !

L'Office de Tourisme vous invite à découvrir la nouvelle table tactile de randonnée, et à embarquer vos randonnées sur smartphone grâce à une application gratuite et nationale !

NAVIGUEZ EN 3D SUR NOS RANDONNEES A L'ACCUEIL DE L'OT !

Petite balade nature avec les enfants, ou randonnée à la journée sur les crêtes, quelques soient vos envies, vous serez séduits par la table tactile de randonnée à votre disposition dès l'entrée de l'Office de Tourisme à Vic sur Cère !

Choisissez le lieu et la durée de parcours et promenez-vous en 3D le long des sentiers comme si vous y étiez grâce aux vues aériennes ! Vous visualiserez ainsi le dénivelé et les différentes zones traversées. Il ne vous restera plus qu'à récupérer la carte papier ou le tracé sur votre smartphone...et à enfiler vos chaussures de marche !



EMBARQUEZ VOTRE RANDONNEE SUR VOTRE MOBILE !

Si vous préférez être guidés sur votre GPS ou votre smartphone, l'application Cirkwi est faite pour vous ! L'Office de Tourisme a choisi cette application gratuite et nationale et y a intégré tous les sentiers de randonnée, les photos, les descriptifs, les points à ne pas manquer...

A travers le site internet www.carlades.fr rubrique « randonnées et balades », vous retrouverez les liens directs pour télécharger l'application Cirkwi (IOS ou Android).

Sur l'application, vous choisissez votre randonnée, vous récupérez la trace GPX, ou vous « embarquez » le contenu de votre rando sur votre smartphone pour avoir accès au contenu même si vous êtes hors connexion ! Ensuite, c'est enfantin, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider et profiter du paysage !

Et si vous préférez la carte imprimée, pas de problème !





La carte « rando-balade » est à votre disposition à l'accueil ou téléchargeable sur le site internet www.carlades.fr rubrique « infos pratiques / nos brochures », vous pouvez aussi imprimer les fiches rando à partir de la rubrique « randonnée » du site internet.

Pour choisir vos randonnées en fonction de vos envies, ou être guidé dans l'utilisation de ces outils, retrouvez nos conseillères en séjours à l'Office de Tourisme et laissez-vous guider !

Contact : Office de Tourisme du Carladès (ouvert du lundi au samedi toute l'année, et tous les jours du 18 juin au 8 septembre) - Tél : 04 71 47 50 68 www.carlades.fr

La place de la culture dans le budget communal

Conscients que les pratiques culturelles s'inscrivent dans l'entretien et le développement d'un lien social fort, nous nous sommes toujours efforcés de soutenir activement les personnes qui œuvrent à l'accès et au développement de la culture sur notre commune et, plus largement, sur notre territoire.

Nous encourageons les initiatives de tous ceux qui ouvrent aux arts et aux pratiques culturelles, en permettant gratuitement aux associations un accès aux différentes salles communales, tant pour leurs activités régulières que pour les spectacles qu'elles proposent. Nous mettons également à leur disposition nos agents municipaux afin de les aider dans l'installation de leurs manifestations et leur fournissons le matériel dont elles ont besoin à ces occasions. Ces facilités accordées représentent une somme conséquente qui se chiffre à 12 630 € pour ce qui est de la part des subventions aux associations qui concernent la culture, à 34 416 € d'équivalent « mise à disposition des salles et nettoyage de celles-ci », à 4680 € de frais divers. Par ailleurs, trois personnes employées par la commune œuvrent directement ou indirectement pour la culture, à la médiathèque et au secrétariat de mairie pour un équivalent temps de 1,5 poste. De plus, nous consacrons 25 000 € à l'organisation de la journée du 15 Août prise en charge par un collectif de bénévoles conduits par l'ASEC.

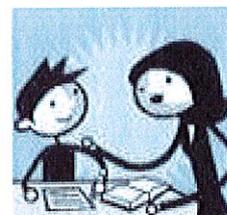
Notre ambition est de faire découvrir à tous, des expressions culturelles et artistiques variées et exigeantes, de permettre ainsi une lutte contre l'exclusion, l'isolement et une amélioration du cadre de vie pour une approche citoyenne du mieux-vivre ensemble en milieu rural.

Camina : La dynamique est lancée



2017/ 2018, des projets plein la tête avec la création d'un accompagnement à la scolarité, baptisé Camina. Ce dispositif développé dans un premier temps sur l'école de Vic s'étendra, nous l'espérons, progressivement sur les autres communes. S'appuyant sur une équipe de bénévoles, l'animatrice Véronique Bastide s'attache à créer un espace accueillant et rassurant pour les élèves. Durant une heure, les lundis et jeudis de 17h à 18h, elle accompagne les élèves dans le suivi de leurs devoirs et leur propose des activités d'éveil. Le lien enseignants, parents, enfants est privilégié par le biais d'une charte

d'engagement mutuel.



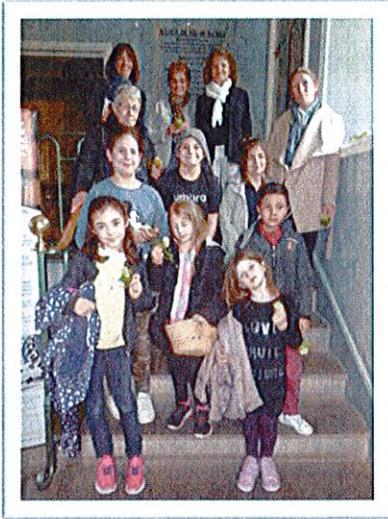
Isabelle Cayrol Directrice de l'Espace de vie sociale

CAMINA est un projet porté par l'Espace de Vie Sociale du CARLADES. Nous proposons à un groupe de 12 enfants de l'école primaire d'être accompagnés dans la réalisation des devoirs dans un premier temps, puis, au travers d'ateliers « découvertes », dont les thèmes sont la nature et le partage dans un second temps. Nous mettons ainsi en place depuis peu un projet nature-citoyen qui consiste à planter des courges sur un espace communal.

L'animatrice est entourée de 12 accompagnants bénévoles qui se relaient à chaque séance pour permettre un accompagnement personnalisé.



Nous avons proposé aux acteurs du groupe d'expliquer en quoi consistait CAMINA et le projet nature-citoyen :



QU'EST-CE QUE CAMINA ?

Paroles d'enfants et d'accompagnants du groupe :

- « A CAMINA les adultes nous aident, c'est une joie de partager »
- « A CAMINA, on fait nos devoirs et ensuite on partage un jeu avec d'autres enfants et accompagnants »
- « On partage avec tout le monde le plaisir de faire des jeux, des goûters, des animations »
- « Parfois je ne veux pas faire les devoirs, mais quand on m'aide, c'est mieux »
- « CAMINA apporte du lien et l'entraide, c'est bien »
- « Après les devoirs, l'accompagnant me lit une histoire »
- « Pour apprendre à se connaître, on fait le jeu des présentations »
- « L'aide aux devoirs est un moment convivial »
- « C'est bien de retrouver le même accompagnant tous les lundis »
- « Les parents réalisent à tour de rôle les goûters », « J'aime tout, à CAMINA » .

QU'EST-CE QUE LE PROJET NATURE-CITOYEN ?

Paroles d'enfants et d'accompagnants du groupe :

- « On aimerait planter et voir pousser... »
- « Nous avons réfléchi ensemble à des endroits possibles où planter des courges »
- « On voudrait faire pousser des courges de différentes variétés »
- « Nous pourrions peut-être faire des soupes, des confitures ou des décorations »
- « Nous avons demandé un rendez-vous avec Mme BRU, nous avons préparé des questions »
- « Nous avons visité la mairie, Mme BRU nous a reçus dans une salle très belle ».

Vous disposez d'un peu de temps? Vous souhaitez ajouter votre pierre à cet édifice? Devenir bénévole? Appeler le 04.71.62.01.00



« Mme BRU est d'accord pour que l'on plante des courges près du rucher et du moulin du Vialard », « Les abeilles pourront profiter des fleurs ».

Le jour des plantations, le groupe CAMINA s'est retrouvé pour partager un moment convivial ».



Les TAP : des activités variées et renouvelées. Zoom sur les « P'tits citoyens »

Depuis le début de l'année, 8 élèves de CE2 retrouvent Claudine tous les Lundis pour des moments de découvertes autour de la citoyenneté dans le cadre des TAP. De nombreux sujets ont été abordés :

- Le « vivre ensemble », l'esprit de groupe, la solidarité à travers la construction coopérative de la maquette d'un planeur.
- La sécurité routière : visite de la gendarmerie, travail autour du comportement, de la politesse, du respect de soi-même, des adultes et des camarades, de la propreté, apprentissage des panneaux de signalisation...
- Patrimoine : reportage photos : prise de repères dans le quartier, prise de vue de la Mairie, de l'Eglise Saint-Pierre, de la Tour Monaco, et de la Maison du Chevalier des Huttes.
- Citoyenneté : visite de la Mairie, rencontre de Mme Le Maire, dialogue dans la salle d'honneur sur le rôle du maire, celui des conseillers municipaux, les principes de fonctionnement démocratique (les enfants ont réalisé un vote de budget fictif)



- Le groupe terminera l'année en abordant les droits de l'enfant et les dangers d'internet.

Les enfants sont ravis. Ils trouvent que l'activité est plus ludique qu'en classe (« on n'a pas de devoir ni d'exercice, on est souvent à l'extérieur, on n'est pas assis sur un siège, on est un petit groupe ») mais ils sont conscients qu'ils ont appris plein de choses.



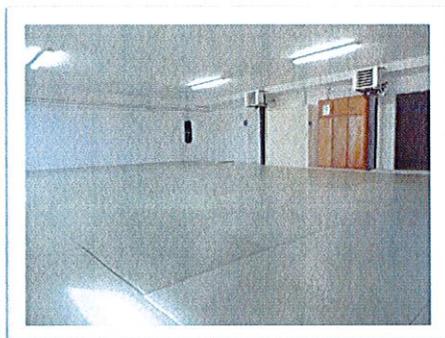
Vie associative

Nouveaux responsables

Association des commerçants et artisans vicois : lors de l'AG du 24 mars dernier, Carole Tourtoulou n'a pas souhaité briguer à nouveau le poste de présidente qu'elle a occupé durant de nombreuses années. Le nouveau bureau est composé de Didier Irlande (trésorerie), Marina Markovic (secrétariat), Claudine Rocagel et Sylvie Duclos, co-présidents tous les quatre; Claude Borel, vice-présidente; Lydie Touzy, secrétaire adjointe; Marcelle Bombézy, trésorière adjointe.

Espace de Vie Sociale du Carladès : lors de sa séance du 14 juin, le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau. Celui-ci est composé comme suit : Anaïs Siozard, présidente; Rémy De Baker, vice-président; Alain Guerard, trésorier; Patrick Bec, trésorier adjoint; Isabelle Lamouroux, trésorière adjointe; Laetitia Kaczmarek, secrétaire; Cécile Metral, secrétaire adjointe; Marielle Maniaval, aide ponctuelle; Sylvie Bechon, aide ponctuelle; Caroline Giroux, aide ponctuelle.

Amélioration des équipements



Nouvelle salle de sports : réalisée dans l'ancien hangar situé près de l'Ecole Maternelle, la nouvelle salle de sports a ouvert ses portes en février. Les clubs de judo et de boxe ont déjà pris possession de ce nouveau local dont ils seront les principaux utilisateurs. Mais la salle sera aussi, dès septembre, mise à la disposition des établissements scolaires de Vic et de l'Espace de Vie Sociale communautaire.

Boulodrome municipal : âgé d'une trentaine d'années, le boulodrome cher aux adeptes de la petite boule ainsi qu'aux touristes a bénéficié de quelques travaux de modernisation. Le système de commande de l'éclairage, devenu obsolète, a été remplacé et des bastaings ont été disposés afin d'augmenter le

nombre de cadres de jeu lors des compétitions.

Vestiaires du terrain de football : ces locaux, très anciens eux aussi, sont désormais dégradés et peu fonctionnels; ils vont connaître une cure de jouvence. Une première étape vient d'être réalisée avec le remplacement de toutes les fenêtres; d'autres rénovations sont programmées.

Nouveau terrain de volley : ce sport se pratiquant aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, une aire de jeu va être aménagée dans le Parc de Loisirs, à proximité de la piscine. Cette structure sera bien sûr ouverte à tous durant toute la belle saison, complétant ainsi l'offre sportive et de loisir de notre Parc tant prisé.

Belles performances sportives

Activité escalade au Collège : cinq élèves du Collège Jean de La Fontaine ont participé au Championnat de France d'escalade qui s'est déroulé en mai dernier à Morez dans le Jura. Après le rugby féminin l'année passée, l'escalade a donc représenté le Collège et la ville de Vic sur Cère au niveau national.

Tennis : l'équipe féminine du Vic Tennis Parc a décroché le titre de Championne du Cantal. Composée de Cindy Henry (capitaine), Amandine Baduel, Sandrine Barbet et Caroline Léger, cette équipe disputera donc le Championnat d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2019.

Football : les U 15 de l'Entente du Carladès ont été sacrés Champions du Cantal à l'issue du championnat « élite » qu'ils ont largement dominé (9 victoires pour 1 défaite). Magnifique récompense pour ce groupe formé de deux clubs, Cère-Football-Club et Carladès-Goul.

Pétanque : ce sport se féminise de plus en plus et particulièrement à la Pétanque Vicoise qui compte une vingtaine de joueuses sur un total de 92 licenciés. Les pétanqueuses de Vic sur Cère ont réalisé deux performances notoires lors des Championnats Départementaux : Sylvie et Sandra Renaudin sont en effet vice-championnes du Cantal en doublettes et Yvonne Castel demi-finaliste en tête à tête. De leur côté, les jeunes de l'école de pétanque (12 licenciés) ont démontré un talent prometteur puisque la triplette composée de Lucas Jammes, Andy Sabatier et Lena Touzy a perdu en finale du championnat du Cantal minimes.

De gros travaux de rénovation vont être réalisés dans ces deux salles de la mi-septembre jusqu'à la fin janvier ; l'utilisation de ces locaux sera donc impossible, durant cette période. La municipalité étudiera des solutions de repli en concertation avec les associations et établissements scolaires concernés. Nous avons conscience de la gêne importante occasionnée par ces travaux mais tout chantier de rénovation s'accompagne de contraintes... Nous vous demandons donc de faire preuve de compréhension.

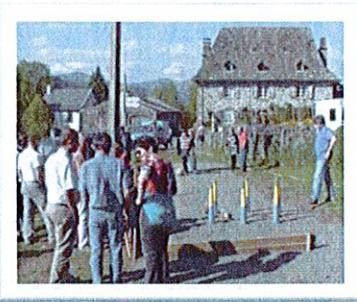
Forum des Associations : rendez-vous incontournable du monde associatif, il se tiendra cette année le dimanche 9 septembre.

La municipalité, sensible aux problématiques causées par la prolifération non maîtrisée des chats sans propriétaires dans certains quartiers de notre cité, a décidé de lancer un programme d'actions susceptibles de maîtriser ce phénomène.



Ces opérations doivent se réaliser en conformité avec la législation et se « limiteront » à des stérilisations d'animaux ciblés. Si vous souhaitez prendre part à cette action d'intérêt sanitaire, vous pouvez vous faire connaître auprès du service urbanisme de la commune.

A vos agendas



- Les 7 et 8 Juillet : Fête des Comblats (jeux de quilles, concours de pétanque, divers jeux pour les enfants. Apéritif offert. Repas champêtre en soirée sur réservation : feu d'artifice). La fête se prolonge le dimanche avec un vide-grenier toute la journée.
- Du 22/06 au 31/08/2018 Tous les vendredis de juin/juillet/août, tournoi de pétanque à la mêlée : changement d'équipier à chaque partie (trois parties). Récompense : bons d'achat chez les commerçants partenaires. Ouvert à tous - 3€/pers. - Jet du but à 20h30
- Du 09/07 au 27/08 à 10h 30 tous les lundis, accueil gourmand et présentation des activités du territoire.
- Du 11/07 au 22/08 sauf le 15/08, tous les mercredis à 10h30, au départ de l'Office de Tourisme, visite de Vic sur Cère. Sur réservation.
- Du 25/07 au 08/08/2018, tous les mercredis de 19h45 à 22h45. Balades nocturnes contées. Départ Maison du Tourisme. Tout public (bon marcheur) gratuit.
- Découverte des écrevisses : du 17/07 au 21/08/2018, tous les mardis de 14h à 17h30, sur réservation auprès de la Maison du Tourisme.
- Découverte de la fabrication du fromage : du 09/07 au 26/08/2018, tous les jeudis à 15h30, sur réservation auprès de la Maison du Tourisme.
- 09/07 Tour du Cantal vélo
- 12/07 Réunion publique PLUI : La Communauté de Communes invite ses habitants à une réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de les informer des étapes de la procédure et des résultats du diagnostic territorial.



➤ A partir du 11 Juillet à la Médiathèque : Partir en livres. Une chasse aux livres avec un parcours d'énigmes pour faire découvrir les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles autour de l'eau. Une fois tous les indices récoltés, la réponse trouvée, un lot sera remis aux explorateurs en herbe. Deux parcours différents sont proposés, chacun réalisable sur une 1/2 journée.

Les questionnaires sont à retirer à la médiathèque, à la mairie ou à l'office de tourisme.

- 13/07 Soirée disco à partir de 23h (salle du temps libre). Soirée de la chance, remise de tickets à gratter.
- 14/07 Fête Nationale (Démonstration des sapeurs-pompiers, Banda, exposition de voitures anciennes, Jeux intercités, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal gratuit). GRATUIT. Voir affiche ci-contre.
- Journées commerciales : Du mercredi 18 au vendredi 20 juillet 2018. Durant 3 jours, jeux dans les commerces participants (passeports à remplir pour des bons d'achats. : nombreux lots ! A la fin de chaque journée : tirage du gros lot de la journée : jambon, bon d'achat, repas restaurants ...)
- 19 Juillet : La rencontre de deux festivals : "Par monts et par mots" avec des lectures en balade sur le thème de l'eau par la Cie "La voix des livres", et "Partir en livre", une "bibliothèque hors les murs" et un spectacle de marionnettes en extérieur. Gratuit.
- 20/07 Concert Gratuit en plein air avec le groupe de country blues « Pick Up » de 18h à 23h. Hôtel Beauséjour
- Tous les dimanches au Casino, un thé dansant animé par des groupes locaux. Tarif : 6 € l'entrée comprenant une boisson. Possibilité de restauration sur place de 19h à 22h
- 27/07 Conférence Lecuyer. Balade géologique : "Les dessous de la cascade de Faillitoux"
- 29/07 Le Cantal Volley Tour : un tournoi de volley en plein air sur herbe. Ouvert à tous par équipe de 3. Buvette et restauration sur place.
- Du 2 au 14 Août : Tournoi de tennis open ouvert à tout licencié.
- 02/08 : Journée portes ouvertes Cère Modélisme à la Maison des Eaux Minérales. Exposition à découvrir de 9h à 12h et de 14h à 18h
- 07/08 à 20h30. Festival baroque d'Auvergne : A l'église Saint Pierre de Vic sur Cère à 20h30. Avec l'ensemble Musica Grazioza (Voix d'Opéra, violon, saxophone et clavecin)



➤ Du mardi 7 au mercredi 8 août 2018. Une grande foire du livre qui réunit une soixantaine d'auteurs, pour des rencontres, des séances de dédicaces, ateliers cuisine, exposition photos sur le Cantal, diverses autres animations.

- 14/08 Soirée disco à 23h
- 15/08 Fête du 15 Août. Toute la journée, Vic-sur-Cère s'anime autour des musiques et des folklores du monde : Aubades en ville, grand corso fleuri, suivi des groupes de folklore du monde et d'une Fanfare. De 16h à 19h, au théâtre de Verdure, grand spectacle GRATUIT. Dès 20h30 retrait des lampions à la gare et 21h, début de la retraite aux flambeaux, avec les groupes et le corso fleuri illuminé. 22h15 : Feu d'artifice 22h30 Bal gratuit
- Du 18 au 25/08 Nawé : Une semaine d'animations autour de la danse et de la musique africaines.

